DISCOURS PRIX LOUIS BLUM 2019 - 12 Janvier 2020

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Secrétaire Général et Fondateur de la Maison d’Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés

Madame et Messieurs les Députés,

Monsieur le Sénateur,

Madame la Vice Présidente de Grenoble Alpes Métropole, représentant le Président,

Messieurs les Consuls,

Mon Colonel délégué militaire Départemental,

Mon Colonel représentant le directeur du SDIS,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Messieurs les Rabbins,

Messieurs les représentants des chrétiens amis d’Israël et des amitiés judéo -chrétiennes

Mesdames et Messieurs les Présidents d’Association cultuelles et culturelles,

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

« *La Torah ne commence pas par la première lettre de l’alphabet, aleph, mais par la lettre beit, une lettre qui signifie en hébreu « maison ». Elle se dessine précisément comme la promesse d’un foyer : un trait y trace un toit, un autre un mur posé sur le sol, et l’ouverture dans la calligraphie dit la porte de cette maison dessinée sur le parchemin.*

*Voilà comment commence l’histoire, dans la promesse d’une maison qui saura offrir une protection à celui qui s’y abrite.*

*A tout jamais, la maison des enfants d’Izieu raconte autre chose…L’histoire d’une maison qui n’a pas pu protéger.*

*La Torah commence par une histoire d’enfants, l’histoire d’une humanité sous les traits des deux premiers enfants du monde, Caïn et Abel. Un jour, un frère se lève et tue l’autre par haine, bêtise ou jalousie. D. surgit face à l’assassin et lui demande : « Qu’as tu fait ? La voix des sangs (au pluriel) de ton frère hurle vers moi depuis les profondeurs de la terre ».*

***A tout jamais, la maison des enfants d’Izieu raconte la même chose…***

*L’histoire d’un hurlement qui résonne.*

*«****La voix des sangs****» c’est celle de ces 44 enfants …Les commentateurs de la Torah ne cessent de s’interroger sur l’étrange pluriel de ce verset biblique. Pourquoi hurlent donc les sangs d’une victime ? Réponse des sages : « à travers lui pleurent et s’élèvent les cris de toutes les générations qui auraient pu naître de lui s’il était resté en vie ».*

***A tout jamais, la maison des enfants d’Izieu raconte la même chose.***

*Et nous pleurons à la fois ce qui leur est arrivé, et ce qui n’arrivera pas parce que leur vie s’est interrompue. Depuis les profondeurs de la terre, s’élèvent les voix de ce qu’ils auraient pu être et de ce que nous aurions été grâce à eux.*

***Et tout ce qui nous reste à faire, est de continuer à écouter, à raconter leur histoire et à leur offrir par nos mémoires une maison dans ce monde.****»*

Chers amis, j’ai souhaité, en préambule de mon propos, vous livrer ce très beau texte de Delphine Horvilleur, paru dans un numéro spécial de la revue Tenoua, pour que vous ressentiez toute la symbolique biblique exprimée par le drame de la maison d’Izieu.

Oui, les enfants d’Izieu auraient aimé aller à l’école de la République, obtenir un diplôme, un métier, fonder une famille, lire, aller au spectacle. Ils auraient aimé apprendre et voyager, et leurs parents auraient voulu les voir grandir, vieillir ensemble. Tous auraient voulu aimer et être aimés.

 A ces enfants, nous voulons dire ce soir que nous ne les oublions pas, nous voulons leur dire que nous les aimons, nous voulons leur dire que nous ferons tout pour que leurs supplices nous exhortent sans cesse à ne céder ni à la haine, ni à la rancœur, ni au désespoir.

**Mais Izieu, avant d’être le nom d’une tragédie criminelle fut celui d’un** **refuge.** Depuis l’été 42, le gouvernement de Vichy livre les juifs de la zone sud non occupée aux nazis et obtient même des allemands l’autorisation de déporter les enfants juifs jusqu’alors exclus des convois. De nombreuses familles sont internées dans des camps du sud de la France. L’Oeuvre de Secours aux Enfants est présente dans les camps et s’organise pour faire sortir le maximum d’enfants de ces antichambres de la déportation, et garantir leur accueil et leur hébergement à l’extérieur. Mais ces maisons d’enfants ou lieux de refuge, comme le sanatorium dans l’Hérault que dirige l’assistante sociale Sabine Zlatin, ne sont plus sûres car soumises de plus en plus à des rafles et des arrestations.

 Au printemps 43, Sabine Zlatin, qui cherche désespérément un nouveau lieu de refuge est mise en contact avec le Sous Préfet de Belley, Pierre-Marcel Wiltzer, qui lui propose la création à côté d’Izieu, d’une nouvelle maison refuge, baptisée officiellement «  **Colonie des enfants réfugiés de l’Hérault ».**

Cette maison dirigée par Sabine et son époux Miron Zlatin a accueilli plus d’une centaine d’enfants juifs de mai 43 à avril 44.

Début 44, la gestapo perquisitionne les locaux de l’Union Générale des Israélites de France à Chambéry, dont dépend la colonie d’Izieu.

Fin mars, 18 enfants juifs sont arrêtés dans une maison refuge de l’Isère à la Martellière près de Voiron.

La situation devient dangereuse, et face à l’intensification des persécutions antisémites, Sabine Zlatin part à Montpellier, début avril, pour trouver une solution afin de sauver les 45 enfants qui se trouvent alors à Izieu.

C’est là qu’elle est avertie du drame par un télégramme de Marie-Antoinette Cojean, secrétaire de la Sous Préfecture de Belley : « ***famille malade – maladie contagieuse*».**

En effet, au matin du 6 avril 44, les 44 enfants et sept éducateurs, ont été raflés puis déportés sur ordre de Klaus Barbie, responsable de la gestapo de Lyon.

Entre le 13 avril et le 30 juin, 42 des enfants et six adultes sont déportés à Auschwitz. Tous sont gazés immédiatement au camp de Birkenau, à l’exception de Léa Feldblum qui témoigna plus tard au procès Barbie. Deux adolescents et Miron Zlatin sont déportés vers l’Estonie où ils seront fusillés.

Grâce à l’obstination de Beate et Serge Klarsfeld, aidés par deux mères d’enfants raflés à Izieu, Klaus Barbie sera traqué en Bolivie, puis capturé et jugé à Lyon en 1987, pour crime contre l’humanité.

La maison d’Izieu sera au centre de ce procès, car c’est le fameux télex d’Izieu qui a apporté la preuve formelle de la culpabilité de Klaus Barbie, et permis de le condamner à la réclusion criminelle à perpétuité.

Je tiens à rappeler ici que Beate et Serge Klarsfeld ont reçu le prix Louis Blum en 2004 pour leur immense contribution contre l’impunité des principaux responsables allemands et français de la déportation des juifs de France.

En 2007, ce prix a été décerné à Simone Lagrange, Présidente de l’Amicale d’Auschwitz, vice Présidente du Mémorial d’Izieu, et Jean-Olivier Viout, Procureur Général près la Cour d’Appel de Lyon, magistrat au procès de Klaus Barbie.

Au lendemain du procès Barbie, en mars 88, se constitue autour de Sabine Zlatin et Pierre-Marcel Wiltzer, l’Association du Musée Mémorial des Enfants d’Izieu qui va œuvrer à la création du Musée d’Izieu.

Depuis le décret du 3 février 93, la maison d’Izieu est l’un des trois lieux de la mémoire nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l’humanité commis avec la complicité du gouvernement de Vichy dit « gouvernement de l’Etat français ».

 Le Mémorial de la Maison d’Izieu a été inauguré le 24 avril 1994 par le Président François Mitterrand qui souhaitait que la maison devienne ***«******un lieu de mémoire, d’éducation et de vie. »***

J’ai visité la maison, guidé par le directeur, Monsieur Vidaud, que je tiens à remercier ce soir. J’ai vu le réfectoire où les enfants ont été arrêtés, les dortoirs, l’infirmerie, la salle de classe, les portraits des enfants, ceux qui ont été assassinés, mais aussi ceux qui ont été sauvés. J’ai vu leurs cahiers d’écoliers, leurs dessins plutôt joyeux et les lettres à leurs parents.

*Lettre de Liliane Gerenstein, 11 ans, déportée par le convoi 11*

*« Dieu, que vous êtes bon, que vous êtes gentil et s'il fallait compter le nombre de bontés et de gentillesses que vous nous avez faites il ne finirait jamais… Dieu, c'est vous qui commandez. C'est vous qui êtes la justice, c'est vous qui récompensez les bons et punissez les méchants. Dieu, après cela je pourrai dire que je ne vous oublierai jamais. Je penserai toujours à vous, même aux derniers moments de ma vie. Vous pouvez en être sûr et certain. Vous êtes pour moi quelque chose que je ne peux pas dire, tellement que vous êtes bon. Vous pouvez me croire. Dieu, c'est grâce à vous que j'ai eu une belle vie avant, que j'ai été gâtée, que j'ai eu de belles choses, que les autres n'ont pas. Dieu, après cela, je vous demande qu'une seule chose : faites revenir mes parents, mes pauvres parents, protégez-les (encore plus que moi-même) que je les revois le plus tôt possible, faites les revenir encore une fois.*

 *Ah ! Je pouvais dire que j'avais une si bonne maman et un si bon papa ! J'ai tellement confiance en vous que je vous dis un merci à l’avance. »*

Le 6 avril 2015, 71 ans après la rafle, le Président François Hollande, inaugure le bâtiment Sabine et Miron Zlatin. Ce bâtiment remarquable dans sa conception inclut plusieurs salles dédiées aux activités pédagogiques, un centre de documentation et une salle d’exposition permanente dont le but est d’**Informer, Eduquer, faire Réfléchir.**

Trois thèmes sont abordés :

- **pourquoi des enfants juifs à Izieu ?** Ce premier thème présente le contexte historique et retrace le parcours des enfants d’Izieu.

- le deuxième thème explique **le concept de crimes contre l’humanité** à travers les procès de Nuremberg et celui de Klaus Barbie.

- en fin de parcours, l’exposition ouvre **la réflexion sur la construction de la mémoire** à partir de la mémoire de la colonie d’Izieu.

Cet outil remarquable est un formidable vecteur pédagogique qui permet de recevoir 15 000 scolaires par an, d’organiser des séminaires de formation pour les enseignants et de proposer des expositions itinérantes.

A l’heure de la montée de l’antisémitisme, du racisme et de la xénophobie dans notre pays mais aussi dans toute l’Europe et le monde entier, le message universel délivré par la Maison d’Izieu est plus que nécessaire.

 Si l’année 2018 a vu une augmentation de 74% des actes antisémites, c’est encore pire en 2019…

**Ces actes sont dénoncés, mais pas suffisamment condamnés et réprimés**.

Je veux vous parler ici du martyr de Sarah Halimi, cette femme battue à mort et défenestrée au cri de « Allah Ouakbar » parce qu’elle était juive. Le 19 décembre, la chambre d’instruction a conclu à la non responsabilité pénale du criminel parce qu’il était sous l’emprise de stupéfiants au moment des faits. Maître Spizner a estimé que la Cour a créé une « **jurisprudence Sarah Halimi**». C’est à dire que toute personne qui sera atteinte d’une bouffée délirante parce qu’elle a consommé des substances illicites et dangereuses se verra exonérée de sa responsabilité pénale.

Cette décision rendue le 19 décembre est une aberration ou plutôt une insulte à la raison et à la justice. Une insulte à tous ceux qui ont déclaré l’évidence du crime antisémite de Sarah Halimi, une gifle à toute la communauté juive qui ne sait plus si elle peut continuer à faire confiance à la justice de ce pays…

C’est Maître Vergès, l’avocat de Klaus Barbie qui doit avoir des regrets :

Il n’a pas pensé à argumenter que Barbie était sous l’emprise de stupéfiants quand il est allé rafler les enfants d’ Izieu. Ainsi, Klaus Barbie aurait été coupable d’actes antisémites mais pénalement irresponsable !

Que l’on me comprenne bien, comme pour le procès Barbie, nous ne crions pas vengeance, nous demandons simplement que justice soit rendue…

Je reviens à Sabine Zlatin, à qui nous rendons hommage ce soir car elle fut la fondatrice et la directrice de la Maison d’Izieu puis du Mémorial.

Elle nous dit : « *Si l’on n’y prend pas garde, un pays entier finit pas perdre tout sens du droit, toute notion de justice. On en arrive à oublier que quelque soit la couleur de sa peau, son accent, sa religion, tout homme, toute femme, tout enfant a droit à une vie et une dignité ».*

Le prix Louis Blum est décerné chaque année à une personnalité ou une association qui pérennise la mémoire de la Shoah, et lutte contre le racisme et l’antisémitisme.

C’est un grand honneur pour le CRIF Dauphiné de remettre ce prix à la Maison d’Izieu – Mémorial des enfants juifs exterminés, représentée par Monsieur Samuel Pintel, ancien enfant de la Colonie d’Izieu, secrétaire général de l’Association et l’un des fondateurs du Musée.

Je tiens à remercier la famille Blum pour son indéfectible soutien, la ville de Grenoble, et le comité directeur du CRIF qui se sont mobilisés pour la réussite de cette cérémonie.

Je vous remercie.

Yves Ganansia

Président du CRIF Grenoble Dauphiné